pon couleur de feu, les roſes à la reine doubles & incarnates très-petites magnifiques, la roſe jaune double, la roſe jaune ſimple, la roſe muſcate, la roſe panachée, la roſe couleur de feu double, baguenaudier ordinaire, baguenaudier d'Éthiopie, ſpirea, ſes variétés, ſureaux à feuilles de perſil, ſureaux à grappes, rhamnoides, jaſminoïdes de la Chine, qui donne des fleurs gris de lin, & ſe charge de fruits rouges, ſaules paraſols d'Orient, pour garnir les tonnes, ſaules à feuilles de laurier, ſaules jaunes, les meilleurs pour l'uſage des Tonneliers, amandiers ſatinés, chevreteuil romain, jaſmin blanc, jaſmin jaune, agnus caſtus, althea blanc, althea violet, althea rouge, althea panaché, ſalanum, arbre de Judée, cytiſes, ébéniers, bois de S^te. Lucie odorant, en grands & petits plants propres à faire des paliſſades, ceriſiers à grappes, bignonia de Virginie, ronces à fleurs doubles, ſumac de Canada, ſumac ordinaire ou vinaigrier, lilacs à feuilles de troeſne, lilacs blanc, lilacs gris de lin, lilacs de perſe, meleſe ou larix, toxicodendron, ſtaphilodendron, olivier de boheme odorant, framboiſier de Canada, amorpha, romarins, anonis, ſecuridaca qui fleurit deux fois l'an, ptelea, piſtachiers, ſeringa, roſes de gueldre ou boules de neige, micocouliers, paliurus ou porte-chapeau, perycliménum de Virginie, eſpeces de chevrefeuils à fleurs rouges, preſque toujours en fleurs & en feuilles, cornouillier à fruit blanc, cameceraſus des Alpes, ragouminier, bonduc ou chicot des Indes, arbre très-rare, acacia à fleurs roſes, arbriſſeau qui vient d'Amérique & qui donne des fleurs deux fois l'an magnifiques, & ſe couvre d'un beau feuillage, pentaphilloides, genets de Siberie & quantité d'autres.

L'ordre qui regne dans cet établiſſement, les connoiſſances qu'on a des véritables eſpeces, les expériences réitérées qu'on y fait, les précautions qu'on prend pour l'emballage & l'arrache des arbres & des boutures, & de faire rendre à bon compte les plants à leur deſtination, aſſurent à cette pepiniere la préférence ſur toutes les autres.

On prie les perſonnes qui honorent cet établiſſement de leur confiance, de vouloir bien écrire dès l'automne, & d'affranchir leurs lettres autant qu'elles le pourront commodément.

Cette pepiniere eſt ſous le nom du ſieur J. Sauvale & Compagnie, rue couverte à Sens.

On peut s'adreſſer à Paris, à M. de la Montagne, Huiſſier-Priſeur, rue S. Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroi-Laſnier.

LETTRE

De M. Faſtré ſur la culture du houblon.

Ces obſervations étoient écrites, Meſſieurs, lorſque je lus celles d'un anonyme inſérées dans la Gazette N°. 79, nous nous trouvons en contradiction, l'anonyme & moi, ſur la nature des fonds propres à produire le houblno; cela ne m'a cependant pas engagé à rien changer à mon mémoire. Je ſuis né, & j'ai reſté juſqu'à l'âge de 30 ans en Flandres, où je me ſuis appliqué à cette culture, & j'ai très-bien reconnu que ſi l'on y employoit des terreins gras & humides, ce ne pouvoit être que des particuliers qui n'en avoient point d'autres, ou qui ſuivoient un ancien uſage; mon Mémoire en réponſe eſt d'après les expériences que j'ai faites ici (*a*) dont je me trouve bien, ſur-tout pour les plantations dans les terres douces & légeres.

1. Les terres légeres & douces ſont les meilleures. (*b*)

2. Comme la plantation du houblon ſe fait en quinconce, il faut d'abord tracer dans cette forme le terrein deſtiné, dont les lignes paralelles doivent être à une diſtance égale de 7 pieds & demi. On creuſera enſuite dans les angles une foſſe ronde de 2 pieds de profondeur & de trois pieds & demi de diametre, dont on remplira un pied & demi avec autant de terre que de bon fumier; celui des bêtes à cornes eſt préférable, on aura attention de diſtraire les pierres & cailloux qui pourroient ſe trouver avec la terre: cette préparation qui eſt pour les terres douces & légeres, doit ſe faire dans le com-

(a) *L'Auteur de cette lettre eſt à Carmaux près d'Alby en Languedoc.*

(b) *Voyez la Gazette N°. 77. L'Auteur répond à chacune des queſtions faites par le Particulier qui demande à être inſtruit ſur tout ce qui concerne la culture du houblon.*

mencement de l'hyver ; mais dans le cas où on voudroit tirer cette production dans un terrein gras ou argilleux, il faudra pour l'adoucir y répandre de la chaux vive en poudre pour la premiere année de culture dans un quarré de 180 toises de surface, 40 quintaux suffisent avec un peu de fumier ; s'il n'étoit point facile de se procurer de la chaux, on peut y suppléer avec une quantité de cendres lessivées qui sont communes partout, on donnera 18 pouces de profondeur au labour qui doit suivre immédiatement ; quant aux années suivantes, c'est au Cultivateur à connoître de combien il doit diminuer l'engrais & la profondeur du labour.

3. La plantation se fait à la sortie des froids de l'hyver, ce qui est assez communément vers le mois d'Avril dans les Provinces septentrionales de la France : le plant ou racines destinées à être replantées, doivent être nouvellement déracinées ; on les couchera de plat dans chaque fosse à la distance de 6 pouces l'une de l'autre, dont une des extrêmités vers le centre de la fosse, & l'autre vers le bord, figurant les raies d'une roue ; cela fait, il faudra couvrir le plant des six pouces de terre qui restent pour remplir la fosse, & l'on plantera ensuite trois perches dépouillées de leur écorce autour de chacune des fosses, il suffit qu'elles aient 12 à 14 pieds de hauteur la premiere année ; le plant venant ensuite à se fortifier & à croître, il faudra proportionnellement multiplier les perches & leur donner plus de hauteur. Lorsque les tiges du houblon paroîtront s'élever & inclinées à serpenter, on les approchera des perches pour les y attacher, en les faisant tourner de gauche à droite, on comblera ensuite les fossés d'un talus d'env. 6 pouces de terre, on bêchera & fumera aussi le terrein qui se trouve entre les fossés, dans lequel on peut semer clairement des navets qui ne porteroient aucun préjudice au houblon.

4. Répondu par l'art. second qui donne la forme de la plantation au moyen du quinconce, & par l'art. 3 qui enteigne l'objet annoncé.

5. Les différentes façons sont rapportées dans les art. 2, 3, 7, 8 & 9.

6. Le houblon rapporte la premiere année, mais en petite quantité, à cause de la foiblesse du plant.

7 & 8. Le houblon se récolte ordinairement vers la fin de Septembre. On s'apperçoit de sa maturité, lorsque quittant sa couleur de citron verd, il en prend une autre d'un jaune brun, alors il faut couper toutes les tiges à trois pieds au-dessus de la superficie de la terre, ensuite on enleve les perches avec ces tiges, que l'on sépare en faisant glisser la perche ; on transporte dans des linceuls le houblon dans un grenier où étant on le détache des tiges, on le fait secher dans le même grenier, observant de ne l'étendre que de deux travers de doigts d'épaisseur ; on le remue une fois par jour avec un rateau, jusqu'à ce qu'il soit bien sec, & pour derniere opération, on le met dans des grands sacs ou des caisses de bois bien fermées que l'on dépose dans un lieu bien sec.

Je reviens sur mon terrein récolté pour dire que les tiges laissées subsistantes à la hauteur de trois pieds au dessus de la superficie du terrein, doivent être recourbées & applanies sur la fosse d'où elles sont sorties, & que dans le mois de Décembre on doit couvrir cette partie avec du fumier un peu long que l'on enlevera à la fin du mois de Février ou au commencement de Mars, pour pouvoir de suite couper ces tiges jusqu'à deux pouces de profondeur dans la terre ; on remettra après ce même fumier avec d'autre bien pourri sur la surface de chaque fosse, jusqu'à telle quantité que cette surface forme un demi-globe au-dessus dans le diametre de 3 pieds & demi qui est donné à chaque fosse.

L'on aura attention de couper à quatre pouces de profond^r. tous les jets de houblon qui commenceront à naître hors de l'enceinte des fosses plantées. Les racines de ces jets peuvent servir pour des nouvelles plantations ; on pourra replanter les perches dans ce temps là, elles peuvent servir trois années & plus selon l'espece du bois, il faudra aussi après donner le labour ainsi qu'il est dit à la fin de l'art. 3.

9. Un plant de houblon peut avoir une durée de 15 à 18 ans, ayant attention tous les trois ans au mois de Février ou Mars, de détacher toutes les racines qui se trouveront pourries dans la terre, qui ne peuvent qu'endommager & corrompre celles qui sont saines. Le houblon se multiplie par quantité de racines qu'il produit, ce qui est assez semblable aux asperges.

COMMERCE.

OBSERVATIONS

Sur les différentes couleurs qu'on peut tirer des végétaux, tant pour la peinture que pour la teinture, par M. Buc'hoz, Médecin.

CEs obſervations ſont le ſujet de la 6^e. 7^e. & 8^e lettres hebdomadaires que nous avons déjà annoncées, & dont nous avons promis l'analyſe.

M. Buc'hoz, ſans s'arrêter aux cauſes phyſiques des couleurs, paſſe rapidement à ſon objet. Les hommes, dit-il, voulant imiter la nature, ont cherché dans les fleurs les diverſes nuances de couleur dont ils pourroient orner les étoffes dont ils avoient deſſein de faire uſage. De là eſt venue l'idée de tirer les couleurs des végétaux, & de les employer à la peinture & à la teinture. Dans le premier de ces deux Arts on applique les couleurs à l'extérieur de la choſe qu'on veut peindre; & par le ſecond on incorpore pour ainſi dire les couleurs avec la ſubſtance des étoffes. Il s'en faut de beaucoup que la teinture ſoit à ſa perfection; on ignore preſque totalement toutes les teintures qui nous viennent des Indes. Lineus, ce grand Maître dans l'étude de la nature, eſt le premier qui a commencé à développer cette matiere. M. Buc'hoz annonce qu'il a tiré des écrits de ce célebre Naturaliſte, une partie des détails qu'il nous donne.

Il admet dans la teinture ſix couleurs primitives, le blanc, le jaune, le verd, le bleu, le rouge & le noir. » Je ne les conſi-
» dere pas, dit notre Auteur, comme fon-
» damentales dans le ſens des Phyſiciens;
» je ne leur donne le nom de primitives,
» qu'autant que la nature nous les fait tou-
» jours remarquer très-diſtinctement dans
» preſque tous les corps, & que de leurs
» aſſemblages ou combinaiſons, on peut en
» former toutes les autres couleurs. On
» ne pourroit cependant, ſtrictement par-
» lant, retrancher le verd, puiſque cette
» couleur n'eſt qu'un alliage du jaune avec
» le bleu. Qu'on mette un linge jaune &
» un linge blanc dans une préparation de
» teinture bleue, & qu'on les y laiſſe un
» temps ſuffiſant, le linge jaune devien-
» dra d'un beau verd, & le blanc devien-
» dra bleu. Qu'on mette au contraire un
» linge bleu dans une décoction de teinture
» jaune, il prendra une couleur verte, mais
» un peu obſcure. Cette expérience prouve
» que le verd n'eſt pas une couleur primi-
» tive. . . . En alliant le noir avec le blanc,
» on a une couleur cendrée; le blanc avec
» le bleu, donne l'opale; la couleur de
» roſe eſt l'alliage du rouge avec le blanc;
» le pourpre, du bleu avec le rouge, & le
» violet du noir avec le bleu. La couleur
» bleue, principalement celle qui vient des
» végétaux, ſi l'on en excepte cependant la
» plante à indigo, ſe change par les acides
» & les alkalis. Les acides la rendent rouge,
» & les alkalis, verte.

Ce n'eſt pas ordinairement des plantes qu'on tire le jaune, quoique pluſieurs pourroient nous en fournir. Les plantes indigenes (de notre pays) nous donnent rarement la couleur bleue; on eſt obligé d'avoir recours aux exotiques (étrangeres.) Le beau rouge plaît beaucoup, on le rend plus vif par les acides. Quant à la noire, les Teinturiers ont recours aux martiaux; ils y ajoutent des végétaux ſtyptiques & aſtringens. Pour avoir un beau noir en fait d'étoffes, & qui ſoit de longue durée, il faut lui donner auparavant une teinture bleue.

Après ces préliminaires M. Buc'hoz entre en matiere, & nous déſigne les plantes qui fourniſſent telle ou telle couleur. Nous en parlerons dans la Gazette prochaine.

COPIE

D'une lettre de M. MARQUE, *Docteur en Médecine, à M. Rouſſel, Marchand Epicier-Droguiſte, demeurant à l'Abbaye S. Germain-des Prez, en entrant par la rue Sainte-Marguerite, attenant la fontaine.*

J'ai conſeillé, Monſieur, à mes malades l'uſage du *chocolat oriental*, que vous diſtribuez; ils s'en ſont tous trouvés fort bien. Mais je vous avouerai, que ſoit délicateſſe de tempérament, ou de goût, j'ai été obligé pluſieurs fois de partager en deux priſes la doſe d'une demi-once preſcrite dans une

chopine d'eau, dont j'ai fait prendre un demi-ſeptier le matin, & l'autre trois heures avant le ſouper, ce qui a toujours produit le même effet, & tel que je l'attendois. Au reſte je penſe que les convaleſcens, les infirmes, ainſi que ceux qui craignent ou ſont attaqués de pulmonie, ne ſçauroient trop marquer leur reconnoiſſance à l'Auteur d'un ſpécifique ſi ſouverain.

De Berlin le premier Février 1768.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 26 Oct. 1768.*		BORDEAUX. *le 14 Oct.*		MARSEILLE. *le 12 Oct.*		LONDRES. *le 18 Oct.*	
Amſterdam,	55 7 8e	Amſt.	55 5 8e	Londres,	31 ¼		*Eſcalins.*
Lond.	32. 1 16e	Lond.	32 ⅛	Amſt.	54 ¼	Amſt. à 2 uſ.	34 10
Hambourg,	179	Hamb.	26 let.	Cadix,	15 2	Dito à vue,	34 6
Madrid,	14 18	Paris échu,	½ à ¾ p% p.	Madrid,	15 4	Hamb. à 2 uſ.	½ 33 3
Cadix,	14 15	*du 17 Oct.*		Livourne,	97 ½		*Den. ſt*
Livourne,	94	Amſterd.	55 ⅛	Naples	86	Paris, à un j. de d.	31 ½
Lyon,	¾	Lond.	32 ⅛	Gênes,	95 ½	D° à 2 uſ.	31.5 16e à 3 8e
		Hamb.	26 7 8e	Paris,	¾ p % b.	Bord.	31 ⅛
		Paris échu,	¼ p % p.	Lyon. au pair	¼ p % b.	Cadix.	39
				Montpellier au pair.	60	Liſbonne,	66 3 8e
				Piaſtres,		Livourne,	49 5 8e

AVIS.

Le ſieur *Varinot* avertit le public qu'il poſſéde ſeul le ſecret des cuirs admirables à raſoirs du feu ſieur *Sarriere*, avec lequel il a été aſſocié pour cet objet pendant douze ans. L'uſage de ces cuirs ſi connus pour leur bonté & leur excellence, n'a plus beſoin d'être recommandé. Le ſieur *Varinot* demeure actuellement rue *Traverſiere, près celle de Richelieu, chez un Marchand de vin, à la Croix d'or.*

AUTRE.

Les Navigateurs qui voudroient avoir une machine peu couteuſe & exempte du ſecours d'aucun bras, ni d'aucune ſurveillance, propre à faire connoître à coup ſûr & au premier coup d'œil (non pas ſeulement a une lieue, ni à une demi-lieue, ni même à une toiſe près) mais à un pouce & à une ligne près, & ſoit la nuit ou le jour, & ſoit que le temps ſoit clair ou couvert, ou que la mer ſoit calme ou agitée, non ſeulement le point & le degré de viteſſe des Vaiſſeaux qui ſont en route ſur mer, & la quantité de lieues qu'ils ont faites & de celles qui leur reſtent encore à faire pour arriver à leur deſtination, quelqu'éloignée qu'elle ſoit, & fut-ce dans un voyage en Amérique ou autour du monde, mais encore (choſe beaucoup plus eſſentielle) la diſtance dont les coups de vent & les tempêtes pourroient éloigner ou avoir éloigné les Vaiſſeaux de leur droit chemin, & ce à fur & à meſure, & non-ſeulement d'heure ou de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure, mais ſans ceſſe & à chaque inſtant & de maniere à pouvoir parer beaucoup à ces inconvéniens, en donnant promptement aux voiles la diſpoſition néceſſaire, & pouvoir facilement & à coup ſûr, reprendre ſon chemin, & à une ligne près, peuvent s'adreſſer chez M. Trottier, Procureur au Parlement, rue Guenegaud, à Paris.

Une pareille machine ſuffira avec une bouſſole pour la conduite & direction des Vaiſſeaux dans les divers lieux de leur deſtination, ſans qu'il ſoit néceſſaire en aucun temps de prendre hauteur, ni de ſonder, ni même de s'occuper dorenavant à chercher les degrés de longitude & de latitude. La bouſſole & la manœuvre toute ſimple de

la nouvelle machine, avec une carte géographique, & une ſimple montre, ſuppléront à tout.

A défaut de montre pour ſçavoir l'heure, on pourra faire uſage d'une machine hidraulique peu couteuſe, dont l'Auteur donnera connoiſſance, & qui ſera auſſi ſûre que la meilleure montre l'eſt ordinairement ſur terre, & n'aura point les inconvéniens du ſablier.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 26 Octobre 1768.*

	H	ß	
Or de Portugal, à . .	712		*marc.*
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	710		
Ducats à	96	10	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	17 6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	15	
Piaſtres.	48 15 à	17 6	

FINANCES.

ARREST

DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

ET LETTRES-PATENTES SUR ICELUI,

Regiſtrées en la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides, du 11 Juillet 1768.

QUi ordonnent que les Paroiſſes des Chezes & de Villette, continueront de reſſortir au grenier de Dreux; & qu'à commencer du premier Octobre 1768, les Paroilles de Germainville, de Poigny, de Condé, de la Magdeleine & du Bourg S. Thomas d'Epernon, reſſortiront au grenier de Gambais.

DÉCLARATION DU ROI,

Donnée à Compiegne le 27 Juillet 1768.

Qui preſcrit l'ordre & la forme des comptes qui doivent être rendus par les Receveurs généraux des finances, Receveurs des tailles, Tréſoriers & autres comptables, des deniers provenans du recouvrement des Quinziéme & Dixiéme d'amortiſement, ordonnés par l'Edit du mois de Décembre 1764: & fixe les délais dans leſquels leſdits comptes doivent être rendus.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de N.
L'Empereur,	1e.	J.	7
Iſſaly,	3e.	J.	4
Maupaſſant,	4e.	J.	4
Deſchamps,	5e.	J.	4
Fauveau,	7e.	J.	4
Penchien,	25e.	J.	5
Baroy,	27e.	J.	4
De la charmotte,	30e.	L.	4
Guidy,	34e.	M.	4
Lenoir,	45e.	G.	5
De Montal,	46e.	L.	4
Patu,	56e.	L.	4
Pannelier,	63e.	H.	5

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS,

Oct. 1768.	*Lundi 24.*	*Mardi 25.*	*Mercredi 26.*
Ac. des Indes. .	1190 . . .	. . . . .	1190 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. a 5 p ⅋. .	22	. . . . .	. . . . .
Prom. a 4 p ⅋. .	43	43	43 . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	867 ½ . . .	867 ½ . . .	870. 72 ½ . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
11. p. l. du Dix.	. . . . .	13 3m. . . .	12 ½ . . . .
3e. Loterie. .	5	5	5 . . . .
Annuites. . .	304	304	305 . . . .
Coup. d'An. .	61	61	61 60 ½ . .
Emp. de 10 mil.	38 ½	38 ½	38 . . . .
Emp. de 30 mil..	39	39	39 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	44	44	44 ½ 44 . .
4e. L. Epoques.	18 ½	. . . . .	17 ½ 12e. 22 .
Nouette . .	38	38	38 . . . .
Ac. de la caiſſe .	1190	1190	. . . . .
CONTRATS tirage de la C.	3e. 372 . . .	2e. 395. . . .	2e. 394 3e 370
	. . . .	. . . . .	4e 336 5e. 335
Bretagne. . .	. . . .	. . . .	.

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 87.

DU HAVRE.

Arrivée *de Navires.*

Du 11 au 15 Octobre 1768, il eſt entré dans ce Port 9 Navires François & 6 Etrangers ; ſçavoir, des François, la *Concorde*, Capitaine *Tibon*, venant du Port au Prince en 72 jours, l'*Harmonie*, Capitaine *Poiſſon*, venant du Port au Prince & de Saint Marc ; l'*Inconſtante* de 300 tonneaux, Capitaine *Guerrier* de Honfleur, venant du Cap en 53 jours ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Joſtram*, venant des Cayes Saint Louis chargé comme les précedens de marchandiſes des Colonies ; la *Marie Anne*, Capitaine *Cotelle* de Grandville, ainſi que les ſuivants ; la *Notre Dame de bon ſecours*, Capitaine *Malorey* ; les *Quatre Freres*, Capitaine *Perrier*, venant tous trois du Banc de Terre Neuve chargés de morues vertes ; l'*Eſperance*, Capitaine *Lemonnier* de Fecamp ; la *Marie Jeanne*, Capitaine *Hervekervel* de Landerneau, venant tous de Marennes chargés de ſel ; des Etrangers, la *Modeſtie*, Capitaine *Wright*, Anglois, venant de Pimbrocke chargé de 17 futailles d'huile, 4 pieces d'eau de vie, 4 pieces de vin, 7 futailles de ſoufre, 1 futailles de capres, 1 futaille de tartre, 3 ancres & deux canons, toutes choſes provenant du Navire François la *Marie Anne*, Capitaine *Legrand* qui a fait naufrage il y a environ ſept mois ſur les Côtes d'Angleterre en venant de Marſeille ; les *Deux Freres*, Capitaine *Roclof Vanos* Hollandois ainſi que les ſuivants venant de Roterdam ; les *Quatre Compagnons*, Capitaine *Claas Rinzes*, venant d'Ahuis ; la *Fantaiſie*, Capitaine *Aram*, venant de Campwert ; la *Dame Marguerite*, Capitaine *Cornelis Hiddes*, venant de Wibourg, chargés de diverſes marchandiſes ; le *Pacificateur*, Capitaine *Anke Volkert*, venant de Rouen ſur leſt pour charger pour Amſterdam ; l'*Anna Gretta*, Capitaine *Lars Forſel* Suedois, venant de Honfleur ſur leſt.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du 15 au 19 Octobre 4 Navires François & 2 Etrangers ; ſçavoir, des François ; les *Quatre Freres*, Capitaine *Perrier* de Grandville, arrivé le 13 du Banc de Terre Neuve, parti le 17 pour Dieppe avec ſon chargement de morues vertes ; la *Victoire*, Capitaine *Fauqueux*, allant à Cadix chargé de differentes marchandiſes ; la *Marie Joſeph*, Capit. *Hanguel*, venu de Rouen & parti pour Breſt chargé de bois de conſtruction ; l'*Aimable Marie Anne*, Capitaine *Digard*, allant à Cherbourg chargé de fer en barres ; des Etrangers, la *Modeſtie*, Capitaine *Wright* Anglois, allant à Chicheſter ; la *Marie*, Capitaine *Shard* Anglois auſſi, allant à Newcaſtle ſur leſt ainſi que le précédent.

DE HONFLEUR.

Arrivée *de Navires.*

Du premier au 20 Octobre 1768, il eſt entré dans ce Port 17 Navires François & 5 Etrangers ; ſçavoir, des François, la *Marquiſe de Brancas* (*), Capitaine *Geoffroy*, venant du Cap François chargé de 217 bariques 3 quarts de ſucre terré avec acquit de Guinée, 30 milliers de café, 27 futailles d'indigo, 64 balles de coton, 149 ballots de coton ; le *Fort Samſon*, Capitaine *Mignard* ; la *Moſcovite*, Capitaine *Aubi*, venant tous deux de Marſeille chargé d'huile & de ſavon en partie pour Rouen ; le *Robuſte*, Capitaine *Gilles* ; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Poutrel* ; la *Sainte Roze*, Capit. *Denys Clement* ; le *Normand*, Capitaine *Dozois*, venant tous quatre de Cette chargés de vin ; la *Marie Thérèſe*, Capitaine *Savary*, venant de Saint Malo charge de ſucre ; l'*Aimable Roze*, Capitaine *Hardi*, venant de Dunkerque avec morues en barils ; la *Thérèſe*, Capitaine *Adelas* ; le *Charles Louis*, Capitaine *Gonelin* ; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Dubreuil* ; le *Marin*, Capitaine *le Turc*, venant tous quatre du Banc de Terre Neuve chargés de morues vertes ; l'*Induſtrie*, Capitaine *le Pommelec* ; le *Bien Aimé*, Capitaine *J. Brian* ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Joſeph le Gouef* ; l'*Outarde*, Capitaine L. *Gallon*, venant tous quatre de Seudres chargés de ſel ; des Etrangers, les *Quatre Freres*,

(*) *Ce Navire dont le Capitaine eſt mort dans la traverſée a porté au Cap 400 Noirs de la Côte d'Or.*

Capitaine *Lenhardt* Danois, venant de Chriſtiania chargé de planches ; l'*Anna Helena*, Capitaine *Lars Jert* Suedois, venant de Stockholm chargé de fil de laiton pour Rouen; le *Zée Knaſs*, Capitaine *Jan Walkers* Hollandois, venant d'Amſterdam chargé de bled; la *Betty*, Capitaine *Jan Lash* Anglois, venant de Newcaſtle chargé de charbon de terre ; le Sloop l'*Otter*, Capitaine *Jannings* Ecoſſois, venant d'Aberdeen chargé de ſaumons en barils & de plomb.

DE BORDEAUX.

EXPORTATION.

Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différentes Villes Françoiſes & Etrangeres, tant par terre que par mer, pendant le mois de Septembre 1768 : ſçavoir ;

PAR TERRE.

Pour *Marſeille*, 109 bariques 4 quarts de ſucre blanc ; pour *Baſle* en Suiſſe, 9423 livres d'indigo ; pour la *Suiſſe*, 2 bariques de ſucre blanc, 870 livres d'indigo, 51641 livres de café; pour l'*Eſpagne*, 29 bariques de ſucre blanc, 7804 livres de café, 19941 livres de cacao ; pour la *Franche-Comté*, 1117 livres d'indigo ; pour *Metz en Lorraine*, 161 livres d'indigo ; pour l'*Italie*, 7045 livres de café, 6983 livres de rocou.

PAR MER.

Pour *Hambourg*, 165 bariques 1 quart de ſucre brut, 1452 bariques 23 quarts de ſucre blanc, 24811 livres d'indigo, 491914 livres de café, 8293 livres de cacao, 660 livres de rocou, pour *Amſterdam*, 98 bariques de ſucre brut, 1638 bariques 41 quarts de ſucre blanc, 1411 livres d'indigo, 201473 livres de café, 2427 livres de rocou ; pour *Roterdam*, 640 bariques 14 quarts de ſucre brut, 149 bariques 3 quarts de ſucre blanc, 19798 livres de café ; pour *Anclam*, 450 livres d'indigo ; pour *Petersbourg*, 28 bariques de ſucre brut, 162 bariques 2 quarts de ſucre blanc ; pour *Dantzick*, 2 bariques de ſucre brut, 47 bariques de ſucre blanc, 809 livres d'indigo, 160856 livres de café ; pour *Dorth*, 90 bariques de ſucre brut ; pour *Londres*, 6676 livres d'indigo ; pour *Stetin*, 330 bariques 2 quarts de ſucre brut, 465 bariques 2 quarts de ſucre blanc, 937 livres d'indigo, 42840 livres de café, 190 livres de cacao ; pour *Bayonne*, 4 bariques de ſucre brut, 33 bariques de ſucre blanc, 19393 livres de café, 624 livres de caçao ; pour *Bilbao*, 104 bariques 1 quart de ſucre blanc, 8362 livres de cacao ; pour *Saint Sebaſtien*, 9 bariques de ſucre brut, 7 bariques 3 quarts de ſucre blanc ; pour *Dunkerque*, 7 bariques de ſucre brut ; pour *Konigsberg*, 382 livres d'indigo ; pour *Bremen*, 114 bariques de ſucre brut, 95 bariques de ſucre blanc, 583 livres d'indigo, 393856 liv. de café; 312 livres de cacao; pour *Copenhague*, 944 livres d'indigo, 74262 livres de café, 1975 livres de cacao, 370 livres de rocou ; pour *Chriſtiania*, 323 livres d'indigo, 5302 livres de café ; pour *Drontheim*, 9929 livres de café ; pour *Elſeneur*, 15865 livres dito ; pour *Swinemunde*, 5990 liv. dito ; pour *Altena*, 6004 livres dito ; pour *Bergues*, 4489 livres dito ; pour la *Savoye*, 6120 livres dito.

Il a été exporté en grains dans le courant du même mois pour la *Corogne*, 72000 liv. de froment, 303000 livres de farines, 36000 livres livres d'orge & autres menus grains, & 12000 livres de feves & légumes ; pour *Cadix*, 198100 livres de farine ; pour le *Paſſage*, 270000 livres dito ; pour *Lisbonne*, 379500 livres de froment ; pour *Vigo*, 11500 livres dito ; pour *Marſeille*, 425500 liv. dito & 18000 livres de farine.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 7 au 13 Octobre 1768, il eſt arrivé à Bordeaux les Navires le *Port au Prince* de 300 tonneaux, Capitaine *Martin* ; la *Ville de Léogane* de 400 tonneaux, Capitaine *Hermand*, venant tous deux de S. Domingue ; & les *Trois Amis* de Bayonne & de 180 tonneaux, Cap. *Chanche*, venant de la Martinique chargé comme les autres de marchandiſes des Colonies pour différens Particuliers & Négociants de Bordeaux.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Samedi 5 Novembre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 25 Octobre 1768.

shillings.

LE quarter de 544 liv. de 12 onces. (*a*)

De Froment .....(*b*)	32 à 40
De Drêche	23 à 27
De Seigle	18 à 19
D'Orge	17 à 21
D'Avoine	11 à 14

(a) *Il eſt réſulté des vérifications qui ont été faites, que c'étoit par erreur qu'on avoit fixé le quarter à 472 livres de 16 onces. Le grain ſe meſure en Angleterre au poids de Troyes qui eſt de 12 onces la livre. Il y a 68 de ces livres au boiſſeau, & 8 boiſſeaux au quarter.*

(b) *A 22 ℔ 10 ß tournois la l. ſt., ces 40 ſchellings repréſentent 45 livres tournois pour le prix commun du quarter de froment; & comme cette meſure (qui correſpond à un ſeptier & ſept dixiémes de Paris, peut être égale à un ſeptier trois quarts, ſi l'on ſuppoſe que le grain ſoit très-bon; il faut l'admettre ſur ce pied pour la facilité des rapports de prix entre la France & l'Angleterre, & dire que le prix commun du quarter Anglois de froment étant à quarante ſchellings, c'eſt 25 ℔ 14 ß 3 d. tournois le ſeptier de Paris, ou la meſure de 240 liv. de ſeize onces.*

PRINCIPES DES VÉGÉTAUX.

Extrait des Elémens d'agriculture Phyſique & Chymique de M. Wallerius.

Pour ſçavoir, dit l'Auteur ce qui peut être plus ou moins utile aux végétaux, & contribuer à leur accroiſſement, il eſt néceſſaire de rechercher les différentes parties dont ils ſont compoſés. Nous parvenons à cette connoiſſance par deux moyens; *ſans le feu*, par une eſpece de ſéparation méchanique des parties; *avec le feu*, par une diſſolution chymique plus exacte.

Tous les végétaux de quelqu'eſpece qu'ils ſoient, ſéparés par l'art chymique, ſans le ſecours du feu, nous offrent des huiles onctueuſes, des ſels, des ſucs mucilagineux, des gommeux, des ſavoneux, de la reſine, avec des ſucs onctueux & reſineux, quelques particules d'air, quelque choſe de ſpiritueux & d'odorant.

Toutes ces choſes ne ſe trouvent pas en même-temps & à la fois dans toutes ſortes de plantes, mais il n'en eſt aucune dont on ne puiſſe tirer, par la ſéparation, trois, quatre ou même davantage de ces principes.

Par le moyen du feu chymique on découvre dans les végétaux, de l'eau, des ſels, tant acides qu'alkalins, le plus ſouvent fixes, rarement volatils, & quelquefois des ſels huileux; des huiles plus ou moins odoriférantes, enfin une terre qui ſe convertit facilement en verre, ou abſorbante ou calcaire.

M. Walerius s'étend enſuite ſur chacun

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de ces principes,& enſeigne la maniere d'opérer pour les découvrir & les différencier. Il termine ce premier chapitre par les réflexions ſuivantes.

» Il eſt évident par tout ce que je viens
» de démontrer, que l'eau, la terre, le ſel
» & l'huile doivent être conſidérés comme
» les parties conſtitutives, matérielles &
» immédiates des végétaux; & l'eau, au
» contraire, la terre & la matiere inflam-
» mable, comme leurs principes materiels
» plus éloignés.

Seconde Lettre

De M. Sarcey de Sutieres, à M. Thierriat.

Monsieur,

Voici la ſuite des dernieres obſervations que j'ai eu l'honneur de vous faire, & qui ſont inſérées dans la Gazette N° 84. Les terres marneuſes, légeres, moëleuſes, veules, meubles, caillouteuſes, ſableuſes, enfin toutes les natures de terres courtes & chaudes, conſerveront toujours un humide néceſſaire tant pour les enſemencer que pour leurs productions, ſi l'on a ſoin de leur bien appliquer les engrais convenables & que ces engrais ſoient bien amalgamés avec la terre. Envain dira-t-on qu'on n'a pas aſſez d'engrais? Lorſque les différentes natures de terres ſeront bien labourées, que la ſemence ſera bien apprêtée ſuivant mes principes, il faudra dans preſque toutes les natures & qualités de terreins, moitié moins des fumiers de baſſe-cour. Si l'on applique ces fumiers au premier, au ſecond labour, il ne ſera pas néceſſaire qu'ils ſoient ſi conſommés, & alors ils foiſonneront davantage. D'ailleurs on peut y ſuppléer, comme je l'ai dit, en mettant le parc dans ces ſortes de terreins. J'ai fait valoir & cultiver toutes ſortes de natures de terres & dans différentes Provinces; j'y ai toujours eu d'abondantes & de ſaines récoltes de grains de toutes eſpeces, je les ai toujours garanties des intempéries & du dérangement de ſaiſon. J'aurois deſiré, Monſieur, que vous euſſiez parcouru avec moi les différentes Provinces dans leſquelles je me ſuis tranſporté cette année avec des cultivateurs très-éclairés. Je vous aurois fait obſerver que dans la Brie, dans le Gatinois, dans la Picardie & dans la Beauce, dans le Vendômois, dans le Dunois, dans le Perche, dans la France & l'Iſle de France, de même que dans la Normandie, il y a beaucoup de natures & qualités de terreins qui ſont de même eſpece, quoique fort éloignés les uns des autres, & il eſt facile de reconnoître ces natures & qualités de terreins aux productions naturelles & analogues à chaque nature & qualité de terre; je vous aurois fait voir, Monſieur, que ces mêmes terres, dans toutes ces Provinces & dans bien d'autres, ſont cultivées bien différemment dans chaque Province, Pays, ou canton; cependant il doit être de regle qu'une même nature & qualité de terrein ſoit cultivée uniformément, & qu'il ne doit y avoir qu'une même bonne façon de s'y prendre & de le faire.

Ce n'eſt donc pas moi qui veut introduire une uniformité de culture dans tout le Royaume, puiſque je ne veux pas même l'introduire dans une même Province, pays, ou canton, puiſque je prétends, & que je ſuis en état de le démontrer, qu'il faut qu'un terrein de même nature & de même qualité dans quelque canton du Royaume qu'il ſoit, doit être cultivé de la même maniere; ce ſont plutôt les Fermiers, Laboureurs & Cultivateurs qui veulent & qui pratiquent une uniformité de culture, puiſqu'ils cultivent de la même façon toutes les différentes natures de terres qui ſe trouvent dans leur canton, ce qui eſt contre toutes bonnes regles, principes & méthodes; car chaque nature de terre doit avoir une culture qui lui ſoit propre. Il faut donc convenir qu'il y a de bons principes qui doivent être généraux, mais ce ne ſont que ceux de bien faire cultiver tous les ſols du Royaume, dans quelques Provinces qu'ils ſoient. Alors on pourra dire que ces principes généraux ſont bien ſubdiviſés, puiſqu'ils ne ſont que particuliers & de localité. On ne peut donc pas dire que je veuille que tous les Cultivateurs des Provinces du Royaume adoptent mes principes de culture ſans examiner les qualités différentes des terres & même du climat; puiſqu'au contraire j'ai toujours annoncé qu'il falloit régler toute ſa culture ſur la nature & qualité du terrein. C'eſt d'après ces principes exactement ſuivis, que les excellentes,

bonnes, médiocres & mauvaises terres rapporteront d'abondantes récoltes; qu'elles seront à l'abri des rigueurs des saisons, c'est-à-dire que les bleds ne seront point déchaussés, qu'ils ne craindront point les gelées & les pluies de l'hyver, qu'ils ne seront point incommodés des secheresses du printemps & de l'été, que les vents, quelqu'impétueux qu'ils soient, ne pourront les faire verser à *plat*; qu'ils seront seulement panchés, mais au premier soleil ils se releveront; que les mauvaises herbes, plantes, graines ou racines, ne feront aucunes productions; que les épis de bleds seront plus grenus, & que leurs grains en auront plus de qualité, & seront exempts de toutes les maladies auxquels ils sont sujets.

Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser incessamment une troisiéme lettre pour terminer mes observations.

LETTRE

Aux Auteurs de la Gazette.

Pline se plaignoit, Messieurs, que les vastes possessions avoient perdu l'Italie & perdroient bientôt les Provinces. Il me semble que nous avons à redouter en France le même inconvénient, & je ne sçaurois douter qu'il ne fût très utile d'engager les grands Seigneurs à diviser quelques fermes entre des Cultivateurs laborieux. L'État y gagneroit par l'augmentation de culture, & par la multiplication des propriétaires qui forment seuls les vrais Citoyens. Les Seigneurs n'y perdroient pas; ils pourroient même y trouver une augmentation de revenu. J'en connois plusieurs exemples, mais je me contenterai d'en citer un récent: c'est celui de M. le Comte de Maurepas. Il a bien voulu m'instruire exactement de toute l'opération dont je joins ici le détail. Puisse un aussi bon modele être souvent imité!

M. le Comte de Maurepas avoit déjà éprouvé en 1761, combien la suppression de sa garenne de Beynes avoit été utile aux Habitans, non-seulement par la destruction du lapin, mais plus encore par le parti qu'il avoit pris d'en partager les terres entre les particuliers de ce Village au nombre de 187, & combien cela avoit augmenté, & la culture des terres & les habitations; il s'est déterminé à renouveller cette opération, non plus sur un terrein inculte tel qu'étoit celui de la garenne, mais sur une ferme bien cultivée & bien affermée, appellée Villiers-cul-de-sac, dépendante de son Comté de Pontchartrain, & composée d'environ 300 arpens de terre & pré, & de bons bâtimens, pressoirs, *&c.* Ce lieu est peuplé d'un grand nombre d'Habitans tous laborieux, qui se plaignoient de n'avoir pas assez de terrein à cultiver, & de la rareté de maisons. M. le Comte de Maurepas leur a fait proposer de leur concéder à nouveaux cens & rentes Seigneuriales, les bâtimens, terres, *&c.* Les particuliers se sont empressés de souscrire pour avoir chacun une portion de ces terres, & ceux qui n'ont point de maison pour avoir une portion de bâtimens. Ils ont eux-mêmes fixé le prix de la redevance, en conséquence on a fait lever le plan de six belles pieces de terres qui composent la ferme. On les a fait diviser en demi-arpents, afin que chaque particulier en pût avoir dans chacune. On s'est proportionné autant qu'on a pu aux forces de chaque famille, & pour éviter tout soupçon de préférence, on les a fait tirer en forme de loterie. C'est ce qui a été exécuté le 23 Octobre dernier, au Château de Pontchartran. Ces Particuliers étoient au nombre de 135, auxquels le Seigneur a donné à dîner après ce tirage. Outre quatorze habitations nouvelles qui se font dans les bâtimens de la ferme, il y a déja des soumissions pour en bâtir dix autres dans le cours de l'année prochaine sur un enclos de 5 arpens qui étoit au milieu du Village, & qui avoit été reservé à cet effet. Cette opération fait également le bien général du pays & le bénéfice du Seigneur.

OBSERVATIONS

Sur le lin de Siberie, par M. Buc'hoz.

La culture & les avantages qu'on peut tirer de cette plante font le sujet de la dixiéme lettre hebdomadaire de M. Buc'hoz, que nous avons simplement annoncée dans une des précédentes Gazettes.

Le lin de Siberie paroîtroit à plusieurs égards préférable à celui que nous cultivons

ordinairement. Celui de Siberie eſt vivace ; c'eſt-à-dire qu'il repouſſe tous les ans ſans être ſemé ni cultivé. Il eſt ſeulement néceſſaire de le ſarcler pour empêcher les mauvaiſes herbes de le ſuffoquer. Il réuſſit très-bien dans les terres ſabloneuſes, & n'exige pas beaucoup de fumier. Une ſeule racine produit une infinité de jets tous également propres à donner de bonne filaſſe. On en a compté juſqu'à vingt ou trente. Ce lin s'éleve beaucoup plus haut que tous les autres. Les rigueurs de l'hyver ne lui font aucun tort, & les nouveaux rejets qui reparoiſſent après la coupe du mois d'Août, reſiſtent aux plus fortes gelées ; ils ſont auſſi verds ſous la neige & ſous la glace, que pendant la belle ſaiſon.

Linœus eſt le premier qui l'a découvert, & qui nous en a donné la deſcription dans ſon *hortus hupſalenſis*. D'après les obſervations de ce ſçavant Botaniſte, M. de Biclke, grand Cultivateur Suédois, en a introduit la culture dans ſon pays où cette plante réuſſit très bien. Ceux qui l'ont cultivée à Hanovre ont eu le même ſuccès.

Le lin de Sibérie ſe ſeme à la volée au mois d'Avril dans un terrein mêlé de ſable, & qui a reçu deux bons labours. Il faut un tiers de ſemence de moins que pour le lin ordinaire. Après avoir ſemé, on paſſe légerement la herſe ſur la terre, on la retourne enſuite, & l'on herſe de nouveau. Ce lin reſte en terre environ trois ſemaines avant que de lever. On doit avoir ſoin de ſarcler, & c'eſt toute la façon qu'il exige juſqu'au temps de ſa maturité.

On connoît qu'il eſt mûr quand ſa tige eſt jaune, & que ſes feuilles commencent à tomber ; on le coupe alors avec la faux, car il faut laiſſer la racine qui reproduit de nouveaux jets.

M. Buc'hoz fait la comparaiſon du lin annuel avec le lin de Siberie, & il prouve par cette comparaiſon combien ce dernier l'emporte ſur l'autre. Il finit par faire voir que les tiges du lin de Sibérie ſont plus dures, plus filandreuſes, plus longues, & que le fil qu'on en tire devient plus blanc que celui de notre pays. L'Auteur donne enſuite la maniere de le préparer & d'en extraire la filaſſe. Il obſerve que le fil qu'on en tire n'eſt pas auſſi fin que celui du nôtre, & par conſéquent que les toiles qu'on en fabriquera ſeront plus groſſes ; mais il répond à cette objection, qu'on fait plus d'uſage des toiles un peu rondes que de celles qui ſont très-fines, parce qu'il y a plus de perſonnes dans le cas de porter des toiles un peu groſſes que des fines ; d'ailleurs la toile moyenne eſt la meilleure, la plus ſaine & la plus utile.

M. Buc'hoz termine cette lettre par l'éloge du Roi Staniſlas de glorieuſe mémoire.

L'Auteur en parlant du blanchiſſage du lin, nous apprend qu'on a établi depuis peu en Alſace une Manufacture dont le but eſt de blanchir ou de teindre la filaſſe qu'on tire du lin avant que de la mettre en fil. Cette manufacture eſt dans une terre de l'Evêque de Strasbourg, ſous la protection duquel on y travaille. J'ai vu de cette filaſſe, dit l'Auteur, ainſi blanchie & teinte, & il m'a paru que cette méthode ſeroit très-utile.

AVIS

Sur les Pommes de terre. (a)

La culture des pommes de terre étant devenue encore plus précieuſe depuis la méthode indiquée d'en faire avec facilité de bon pain, on a ſenti l'avantage de l'introduire dans cette Province, où ce nouveau moyen de ſubſiſtance ne peut être que d'une grande reſſource, même dans des années d'abondance, puiſque cette manne ſi chérie dans tous les pays où on la cultive, fait non-ſeulement une nourriture très-ſaine pour les hommes, mais même pour les animaux en général. Les vues & les ſoins patriotiques de M. Muſtel, aidés par la bienfaiſance de MM. de la Michodiere & de Croſne, viennent de procurer une récolte des meilleures eſpeces de pommes de terre, dont le ſuccès reconnu par pluſieurs Laboureurs des

(a) *Nous avons cru devoir publier cet avis que nous avons trouvé dans les Affiches de Normandie. Nous inſiſterons toujours ſur les expériences que nous avons propoſées de faire du pain avec* le bulbo caſtanum. *Voyez la Gazette N°. 81, on y trouvera les raiſons qui nous ont déterminés à propoſer cette racine préférablement aux patates.*

environs de la Ville, les a engagés à en demander pour en cultiver. Cette récolte abondante, eu égard au peu d'étendue du champ qui y a été employé, eſt cependant encore trop inſuffiſante pour pouvoir donner au peuple cette année les ſecours que l'on deſireroit : c'eſt dans la vue de l'en faire mieux profiter l'année prochaine, que l'on deſtine uniquement cette récolte à être enſemencée.

Ces pommes ont coûté près de 50 ſ. le boiſſeau de Paris, rendues à Rouen ; on les diſtribuera à raiſon de 20 ſ., ce qui ne doit avoir lieu qu'en faveur des Cultivateurs qui deſirent d'en planter, & qui manquent de correſpondances & de moyens pour en faire venir & s'en procurer de bonne eſpece.

On avertit qu'il faut 12 boiſſeaux de Paris pour enſemencer une vergée de terrein ; mais ce légume a la faculté de multiplier & de ſe reproduire ſi abondamment, qu'une vergée bien cultivée peut nourrir plus de monde que ne pourroit faire dix acres de bled. C'eſt de quoi l'expérience convaincra ceux qui en ſuivront la culture à laquelle il n'eſt pas néceſſaire d'employer beaucoup de terrein.

On avertit auſſi qu'il faut les mettre pendant l'hyver dans des caves ou ſous-terreins, où elles ſe conſervent très-bien ; car cette eſpece de pomme de terre, très-différente & beaucoup plus délicate que celle avec laquelle on la confond ici, ne manque jamais de pourrir ſi-tôt qu'elle eſt atteinte de la gelée, ce qui fait que rarement celles qu'on laiſſe en terre repouſſent au printems. *S'adreſſer au ſieur Delahaye, Jardinier de M. Muſtel, rue pavée, Fauxbourg S. Sever, à Rouen.*

On trouvera chez *Et. Vinc. Machuel, Imprimeur-Libraire, au Bureau des annonces, rue S. Lo*, le Mémoire qui traite de la culture des pommes de terre & de la maniere d'en faire du pain.

ANNONCES DE LIVRES.

Douziéme lettre de M Buc'hoz, ſur le millet d'Afrique. in-8°. prix 5 ſ. A Paris, aux adreſſes que nous avons déjà indiquées. Nous parlerons de cette lettre dans une des Gazettes ſuivantes.

L'eſprit de légiſlation, traduit de l'Allemant. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Vente, Libraire, Montagne Sainte-Geneviève 1768, vol. in-12 de près de 400 pages.

Ce ouvrage que nous n'avons encore que parcouru, nous a paru mériter l'attention des perſonnes qui aiment à s'occuper de ces matieres.

Les ſujets que l'Auteur y traite ſont : *De l'état des hommes vivants dans la loi de nature, conſidéré comme le premier état.*

De la différence qu'il y a entre l'homme naturel & le premier homme.

En quoi la religion a contribué à l'origine & à la conſervation des États policés.

De la conſtitution primitive des États.

Quel eſt l'idée qu'on doit ſe former de l'état naturel des hommes.

De l'élection des premiers chefs des Sociétés.

Si la ſucceſſion héréditaire eſt préférable à la voie de l'élection.

De la forme naturelle du Gouvernement, du climat, & quelles ſont les meilleures formes artificielles du Gouvernement.

De la politique.

Du droit des gens.

Du droit des gens conſidérés par rapport aux ſucceſſions qui réuniſſent pluſieurs couronnes ſur une même tête, & des prétendans.

Des Souverains déthronés par des particuliers.

Du droit des gens conſidéré par rapport aux Iſles.

De l'eſprit d'intérêt & du luxe.

Des prérogatives des Grands quant à la maniere extérieure de vivre.

De l'économie.

De l'eſprit de la légiſlation en particulier.

On voit par ces titres combien ce traité doit être intéreſſant. Nous en donnerons un extrait dans le Journal de Décembre.

Le même Libraire vient de mettre en vente *la deſcription de la Corſe, à laquelle on a joint les mœurs & coutumes de ſes Habitans, & la relation de la campagne que les troupes Françoiſes ont faite en l'Iſle de Corſe en 1739.* vol. in-12 de 168 pages.

On trouve auſſi chez ce Libraire *la Meuniere de Gentilly*, Comédie en une acte mêlée d'arriettes, par M. le Monnier, repréſentée ſur le théâtre de la Comédie Italiene. Prix 24 ß, avec la muſique, in 8°. 1768.

COMMERCE.

EXTRAIT

Des Papiers Anglois.

DES COLONIES ANGLOISES.

UN Particulier ayant demandé dans un café près de S. James, à quelqu'un très-instruit des affaires de l'Amérique Septentrionale, s'il croyoit que douze régimens & six Vaisseaux de guerre fussent suffisans pour mettre les Habitans de Boston à la raison, celui-ci lui répondit que deux Vaisseaux de guerre seuls affameroient la Ville, mais que douze régimens & six Vaisseaux de guerre lui feroient certainement très-grand bien, puisque par leur arrivée ils y rendroient l'argent commun, ce qui, à son avis, seroit le seul bon effet de cette expédition.

On écrit de Boston dans la Nouvelle Angleterre, que l'art de construire les Vaisseaux, y est porté actuellement plus loin qu'il n'avoit jamais été en Amérique, surtout pour les Vaisseaux qui se vendent à l'Étranger.

DE QUEBEC, *le 18 Août.*

Un Habitant de cette Ville a reçu la lettre suivante de Michilhmakinac, datée du 30 Juin : quoique nous ayons nombre de Commerçans, notre commerce est cependant en fort mauvais état. Les François & les Espagnols de la Nouvelle-Orléans ayant vendu leurs marchandises à meilleur marché que les Anglois qui ont passé l'hyver sur le Mississipi, ceux-ci ont été maltraités par les Indiens qui habitent sur le bord de ce fleuve. Ils ont pillé & tué quelques Anglois & un Canadien. Nous sommes Maîtres de deux otages des Nations Suaques, que nous ne rendrons point que le reste de la Tribu n'ait livré les coupables.

DE LA NOUVELLE-YORC, *le 5 Septembre.*

Le 3 de ce mois le Gouverneur Franklin arrivé ici depuis peu, s'embarqua pour Albany, accompagné du Chevalier Federic Smitz, Justicier en chef de la Nouvelle Jersey, & du Capitaine Jean Skinner d'Amboy. Ils vont assister à une entrevue avec des peuples Indiens, dont l'objet très important est de déterminer les limites entr'eux & les Colonies. On dit que cette entrevue qui se fera au Fort Stanwix, dans la Province des six Nations, est fixée au milieu de ce mois, & qu'un gros corps d'indiens doit s'y assembler.

On mande de la Jamaïque qu'il vient de s'y former une Société sous le nom de *Société patriotique de la Jamaïque*, qui a proposé des prix pour encourager les Manufactures & la culture de différentes productions. Les vues se tournent sur-tout du côté des abeilles, de la soie, du cuir tanné & du papier.

Un Habitant de Boston a fourni à différentes personnes du véritable thé des Indes orientales qui vient très-bien dans ces climats. Si cette production réussit parmi nous, elle sera d'une très-grande épargne pour l'Amérique. Il y a des personnes qui prétendent que ce pays produit cette plante naturellement, & qu'il en est tout rempli.

DE PENSILVANIE, *le 8 Septembre.*

Nous apprenons de la Virginie, que les Marchands de cette Province n'osent pas exposer en vente les marchandises qui leur viennent de la Grande-Bretagne, & qui sont sujettes aux droits nouvellement imposés, & qu'ils n'osent pas même les garder chez eux, mais dès qu'il leur en arrive, on les transporte & on les dépose à la douane.

Un particulier qui vient d'arriver de la Nouvelle-York, rapporte que le peuple de cette Province paroissoit tranquille & traitable, s'appliquant avec beaucoup de zele à ses affaires & en particulier aux manufactures de laine & de coton, qu'il a portées en peu de temps à un degré de perfection étonnant. Il assure aussi qu'il paroit pouvoir se passer de toutes les marchandises Angloises, excepté celles de quincailleries & quelques autres menus articles, pouvant se fournir lui-même de toutes les étoffes dont les Fabriques augmentent de jour en jour dans

ce pays, & avec d'autant plus de facilité, que les denrées y ſont très-abondantes, & au moins à deux cents pour cent meilleur marché que dans ce pays-ci.

Un Officier nouvellement arrivé de l'Amérique, & qui a quitté la Caroline & les Provinces méridionales du Continent il y a ſix ſemaines, rapporte qu'il a payé à Charles-Town dans la Caroline méridionale, le meilleur bœuf un ſol ſterl. la liv., des cocqs d'Inde, de 16 juſqu'à 20 ℔ peſant un ſcheling la piece, & tous les autres comeſtibles à proportion. A la Nouvelle-York un mouton gras ſe vend 4 ſchellings; le bœuf, le porc, le veau, &c. 1 ß & 5 ₰ ſterl. la liv. Voilà quelle eſt l'exceſſive différence de la vie de nos Colonies & de la nôtre. Eſt-il donc étonnant de voir l'émigration continuelle de nos Artiſans les plus induſtrieux, & la population extraordinaire de ce vaſte pays.

On écrit de la Floride orientale que le Général Gage a commandé quinze Compagnies de Soldats de la floride occidentale qui doivent ſe rendre à St. Auguſtin où ils étoient attendus journellement. On y travaille avec beaucoup de diligence à conſtruire des baraques pour les recevoir. Les Payſans Grecs du Docteur Turnbull ſont allés dans ſes terres du pays des Mouſquittes, & ils continuent d'y jouir d'une parfaite ſanté. L'apparence de la récolte dans la Floride orientale, eſt auſſi heureuſe que les Planteurs peuvent le ſouhaiter, & les établiſſemens ſont des progrès conſidérables.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 31 Oct. 1768.*		BORDEAUX. *le 21 Oct.*		LONDRES. *le 25 Oct.*	
					Eſcalins.
Amſterdam,	55 7 8e	Amſt.	55 ½	Amſt. à 2 uſ.	34 10
Lond.	32. 1 16e	Lond.	32 1 16e à 32	Dito à vue,	34. 7
Hambourg,	179 ½	Hamb.	26 7 8e	Hamb. à 2 uſ. ½	33 6
Madrid,	14 18 6	Paris échu,	¼ p ⁰⁄₀ p.		*Den. ſt.*
Cadix,	14 15	*du 24 Oct.*		Paris, à un j. de d.	31. 5 8¾
Livourne,	94	Amſterd.	55 ½	D° à 2 uſ.	31. 5 8e
Lyon,	5 8e.	Lond.	32	Bord.	31 ¼
		Hamb.	26 5 8e	Cadix.	39
		Paris échu,	¼ p ⁰⁄₀ p.	Lisbonne,	66 ½ à 5 8e
				Livourne,	49 5 8e

De Londres.

Pluſieurs perſonnes paroiſſant ſurpriſes de ce qu'il n'a été importé qu'une quantité ſi médiocre de bled de l'Amérique ſeptentrionale dans la grande-Bretagne, depuis qu'il ne paye plus de droits à l'entrée du Royaume, il eſt bon de leur en faire appercevoir la raiſon. Elle vient de ce que nos Colonies aiment mieux vendre leur bled & leur farine aux Portugais & aux Eſpagnols qui les leur payent plus cher, & argent comptant; car celui qui les débite dans la Grande-Bretagne, ne leur fait point rentrer d'eſpeces; mais il ſert ou à acquitter d'anciens arrérages, ou à leur faire prendre de nos Manufactures, arrangement, qui dans l'état préſent de leurs affaires, n'eſt nullement de leur goût.

La cargaiſon de l'*Amiral Pocock*, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, arrivé depuis peu de Bengale, conſiſte en 102769 pieces de différentes ſortes de marchandiſes; 20700 liv. de ſoie crue; 67500 liv. de bois de teinture, & 3450 liv. de ſalpêtre, outre différentes autres marchandiſes.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient les 24 & 25 Oct. 1768.

SÇAVOIR:

Café de bourbon jaune ſupérieur en balles bonnes, de 31 ß à 31 ß 9 ð.

D°. jaune idem de 30 à 30 ß 4 ð.

D°. verd clair idem, de 23 ß 1 ð à 23 ß 10 ð.

D°. verd idem, de 22 ß 10 ð à 23 ß.

D°. verd clair en balles refaites, de 23 ß 7 ð à 23 ß 4 ð.

D°. verd idem, de 23 à 23 ß 2 ð.

D°. bénéficié, de 23 ß 9 ð à 24 ß 11 ð.

Cauris, d°. en doubles ſacs de gonis, de 19 ß 3 ð à 22 ß 8 ð.

D° en doubles ſacs de toile, de 22 à 22 ſols 7 den.

Bois rouge, de 31 à 31 ℔ 3 ß.

Bois d'ébene, de 12 ℔ 10 ß à 11 ℔ 1 ß.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 25 Octobre.

	L'ONCE.	
Or monnoyé	3 ℔ 19 ß 5 ð	
dito en barres (*a*)	3 19 5	
Pieces de huit. Grandes pillares	5 5	¼
d°. petites	5 5	¼
Grandes pillares du Mexique	5 5	¼
d°. petites du Mexique.	5 5	¼
Argent en barres (*b*)	5 6	½

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 31 Octobre 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à	712		*marc.*
Du Mexique à	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	712		
Ducats à	96	10 à 14	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à	98	10	
Or à 20 karats à	83		

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

L'argent à 11 ð 20 g. ⅓	53 15	*marc.*
Idem à 11 ð 10 g. ⅓	51 15	
Piaſtres	48 17 6	

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de N.
Deſpeignes,	2e.	J.	9
Gaultier,	8e.	L.	9
Boutet de M.	17e.	L.	9
De Courmont,	18e.	J.	10
Le Canut,	31e.	J.	9
Radix pere,	33e.	L.	9
D'Eaubonne,	37e.	L.	9
De la Bretaiche,	40e.	L.	9
Deſplaces,	41e.	J.	9
Meulan,	44e.	L.	9
Lallemant,	49e.	J.	9
Radix, de Chev.	53e.	G.	9
Rouillard,	58e.	L.	10

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS,

Oct. 1768.	*Lundi 31.*	*Mardi 1r. Nov.*	*Mercredi 2.*
Ac. des Indes.	1190		
Emp. de la Com.	425		
Prom. à 5 p %.			
Prom. à 4 p %.	43		
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	867 ½		
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.	11 ½		
3e. Loterie.	4		
Annuités.	306	FESTE.	
Coup. d'An.	60		
Emp. de 10 mil.	38		
Emp. de 30 mil.	39		
Col. 1759.			
Canada.	44		
4e. L. Epoques	15. 12e. 20		
Nouette	38		
Ac. de la caiſſe	1192 ½		
CONTRATS.			
tirage de la C.	3e 370 4e. 336		
	5e. 334		
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 89.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Octobre 1768, il eſt entré dans ce Port 12 Navires François faiſant enſemble 1220 tonneaux, 12 Anglois de 848, & 8 Hollandois de 496 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Jean Jacques* de Dunkerque, Capitaine *Nicolas Chamault*, venant des Cayes Saint Louis chargé de 337 bariques 114 quarts de ſucre, 9 tierçons 4 quarts d'indigo, 20 tierçons 53 quarts de café, une partie de bois d'acajou & coton; le *Vermandois*, Capitaine *Tobie Doſſche* venant de Saint Malo chargé d'une partie de vin, toile, fil, bas, porc ſalé, beurre, chanvre & autres marchandiſes; *la Ville de Nantes*, Nantois, Capitaine *Joſeph Cadou*, venant de Nantes, chargé de 75 bariques de ſucre, une partie de café, coton, cacao & indigo; *le Romain*, Capitaine *Jean Baptiſte Martin*, venant de Rouen chargé de papier, fayance & autres marchandiſes provenant des Manufactures; *la Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror* venant de Niewport, chargé de neuf ballots de tabac en feuilles; *la Sainte Anne* de l'Aberilduc, Capitaine *François Corrié*; *la Marie Renée* du Conquet, Capitain *Yves Duboſq*, venant de Seudres; *la Veſtale* de Fécamp, Capitaine *Jean-Felix Benoiſt*; *le Saint Bernard* de Dieppe, ainſi que le ſuivant, Capitaine *Jean Cannu*; *la Sainte Madeleine*, Capitaine *Jacques Maſſon*; *la Ville de la Rochelle*, de Rouen, Capitaine *Jean Neveu*, venant de Marenne, ainſi que les trois précédens, & tous chargés avec les deux Bâtimens venant de Seudres de 755 muids 24 boiſſeaux de ſel; *le Saint Philippe*, de Boulogne, Capitaine *Jean Louis Joan* ſorti de Dunkerque, mais échoué à l'Oueſt de ce Port, chargé d'une partie d'eau de vie & d'autres marchandiſes; des Anglois, la *Branche d'Olive*; *le Devoir*, Capitaine *Robert Wilſon*; *la Joſepha*, *la Dorothée* venant tous quatre de Sunderland, chargés de de charbon de terre; *le Lord North* venant de Gottembourg, chargé de 297 caiſſes de thé & 38 douzaines de planches; *la Fortune* venant d'Aberdeen chargé de 53 tonnes, 6 demi-tonnes de ſaumons & 20 ſaumons de plomb; *la Betſy*, *le Devoir*, Capitaine *Tedeman Doves*; *la Volonté d'Amis*, venant tous trois de Rocheſter, le premier chargé de bierre & d'autres marchandiſes, les deux autres ſur leſt; *l'Union* venant de Terveer, chargé de 70 milliers d'ardoiſes; *le Chriſtophe*, l'*Heureux Retour*, venant tous deux de Dublin ſur leſt; des Hollandois, *les Deux Freres*, venant de Terveer, chargé de 40 barils de ſaumon, 45 caiſſes de thé, 19 piéces de géniévre & autres marchandiſes; *la Cornille*, venant de Maeſluis, chargé de 72 tonnes de morue; *les Deux Sœurs* venant de Gottembourg chargé de 535 barres de fer, une partie de thé, & d'autres marchandiſes; *l'Anna*, *la Jeune Jetske*, venant tous deux d'Amſterdam chargés d'épicerie, mercerie, quincaillerie, laine, baleine & environ 1000 razieres d'avoine; *l'Amour*, venant de Roterdam, chargé de pannes, acier, laine, genievre, baleines & autres marchandiſes; *le Jeune Jacques* venant d'Oſtende chargé de poivre, piment, couperoſe, toile rayée, &c. *le Jeune Jeſſé*, venant de Schiedam, chargé de 52 piéces de géniévre, 2 bariques & 13 caiſſes de ſucre.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 11 Navires François de 1091 tonneaux, 6 Anglois de 428, 4 Hollandois de 244, quatre Danois de 430, un Suedois de 124 & un Pruſſien de 176 tonneaux; ſçavoir, des Français le *Dunkerque*, Capitaine *Jean Evrardt*; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Jean Pieters*, allants tous deux à Barcelonne; les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Adrien Friderick*, allant à Seville; la *Providence*, Capitaine *Guillaume Dewindt*, allant à Cette; l'*Anticabliau*, Capitaine *Michel Marie*; les *Trois Freres & Sœurs*, Capitaine *Jean-François Toulorge*, allant tous deux à l'Orient; le *Don de Dieu* du Conquet, Capit. *Noel Briellon*, allant à Bordeaux tous ſept ſur leſt; le *Jeune Paul* Cap. *J. Brauwer*, allant à Rouen chargé de morue; l'*Eſpérance* de Cherbourg, Cap. *Aubin Gauvain*, allant à Cherbourg chargé de thé & d'autres marchandiſes; la *Belle Flamande*, Capitaine *André Fournier*, allant à Bordeaux chargé de bœuf ſalé, huile & autres; la *Fertile*, Capitaine *François Vanſtabel*, allant à Marſeille chargé de charbon & autres marchandiſes; des Anglois, le *Dragon*, allant Londres avec diverſes marchandiſes; la *Fortune*, allant à Saint Valery chargé de ſaumons de plomb & autres; la *Joſepha*,

allant à Plymouth chargé de charbon de terre ; le *Keily Graeme*, allant a Perth ; la *Branche d'Olive* ; les *Deux Freres*, allant tous deux à Sunderland tous trois sur lest ; des Hollandois, l'*Anna*, allant à Roterdam avec sucre brut ; les *Deux Freres*, Capitaine *Jorie Pilacis*, allant à Niewport chargé de vin, huile, chanvre & autres marchandises ; le *Jeune Jean*, allant à Amsterdam chargé de café, tabac en carottes & autres ; les *Deux Freres*, Capitaine *Sybrandt Andriessen*, allant à Terveer sur lest ; des Danois, le *Dauphin*, allant à Mandall ; l'*Emanuel*, allant à Lardwick ; l'*Helene Christine*, allant à Mos ; l'*Anne Catherine*, allant à Vieuxzoom ; les *Trois Freres* Suedois, allant à Elseneur ; la *Suzanne* Prussien, allant à Ostérisée tous six sur lest.

DU HAVRE.

Arrivée *de Navires.*

Du 22 au 26 Oct. 1768, il est entré dans ce Port 3 Navires Franç. & un Etran. sçav. la *Demoiselle Louise*, Cap. *Poitevin*, venant de Cherbourg chargé de lard & beurre salé pour les Colonies ; la *Reine des Anges*, Cap. *Ducheſne* (*) de Grandville, venant de la Côte de Terre-Neuve chargé de morue seche ; la *Diligente*, Capitaine *Trigant* du Havre, venant de Bordeaux chargé de vin & farine ; le *Jooſt & Alida*, Capitaine *Boesaard* Hollandois, venant de Roterdam sur lest en relâche pour Morlaix.

Le Navire Anglois, l'*Amitié*, Capitaine *Guineſte* fils, est arrivé sur la rade de ce Port le 23 venant de Cette chargé de vin & d'eau de vie, mais il n'a pu entrer dans le Port & a été au Hoc pour faire quarantaine parce qu'il a été rencontré & visité par un Bâtiment d'Alger.

Départ *de Navires.*

Il est sorti de ce même Port trois Navires Etrangers ; sçavoir, le *Pacificateur*, Capitaine *Anke Volkert* Hollandois ainsi que le suivant, allant à Amsterdam ; l'*Oudeklunder*, Capitaine *Rein Walters*, allant à Hambourg chargé de sucre & de café ; l'*Unité*, Capitaine *Cuthbertſon*, Anglois allant en Ecosse sur lest.

DE L'ORIENT.

Le Navire de la Compagnie des Indes le *Dauphin*, venant de Pondichery a mouillé vers le 24 Octobre 1768 sous l'Isle de Grois à quatre lieues de l'Orient. Sa cargaison consiste principalement en poivre & toile de coton de Pondichery.

DE CADIX.

Le Navire *los Placeres* parti du Callao de Lima le premier Juin dernier, est arrivé en cette Baye le 5 Octobre avec environ 1100000 piastres & 8000 charges de cacao.

(*) *Ce Capitaine rapporte que dans les premiers jours de Septembre un ouragan furieux a fait périr à la Côte de Terre-Neuve une douzaine de Bâtimens, dont deux Anglois. Les équipages se sont tous sauvés, mais les Navires & les chargemens qui étoient presque tous complets ont été perdus. On nomme entr'autres la* Princesse de Monaco, *Capit.* Caillouard ; *la* Catherine Françoise, *Capit.* Pelletier ; *l'*Aglaé, *Capitaine* Grandpré Hamel ; *la* Patience, *Capit.* Guideloup, *tous quatre de Grandville ; le* Cesar ; *Capitaine* Gueho, *& quelques autres de Saint Malo dont on ne sçait pas encore le nom.*

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 15 Novembre.

AGRICULTURE.

TROISIÉME ET DERNIERE LETTRE

De M. Sarcey de Sutieres, à M. Thierriat.

MONSIEUR,

POur convaincre tous les Cultivateurs de mes principes, méthodes & regles d'agriculture, ils n'ont qu'à jetter les yeux sur la culture que j'ai établie depuis 8 ans dans les terres de *Bellefontaine*, *Noisy* & maiterie de *Champmerle.* Ils y observeront d'abord que dans ces trois cantons, qui sont sous trois Paroisses distantes, les unes des autres d'environ un quart de lieue, il y a de toutes sortes de natures de terres, meubles, légeres, veules, sableuses, sabloneuses, caillouteuses, crayonneuses, marneuses, casses, glutineuses, glaiseuses, argilleuses, latteuses, dites franches, blanches & à blanc limon; ils y observeront que j'ai fait cultiver ces terres suivant leurs natures & qualités, & que pour cet effet je n'ai suivi en rien la coutume, routine ou méthode du pays.

On labouroit d'abord toutes ces natures de terres en sillons de cinq à six rayes.

Je les ai fait labourer toutes en planches plus ou moins bombées, plus ou moins larges, suivant que le terrein étoit plus ou moins humides ou plus ou moins chaud.

On n'y labouroit point les terres comme dans le reste du pays à la fin de l'automne ni en hyver, c'est-à-dire qu'après avoir fait les bleds, la charrue n'alloit plus dans les terres qu'au commencement du mois de Mars.

J'ai fait non seulement labourer après que mes bleds ont été faits, mais encore pendant tout l'hyver, & jusqu'à ce que les gelées en empêchassent. J'ai sur tout commencé par faire labourer les terreins qui en avoient le plus de besoin, en conséquence je n'ai eu aucunes mauvaises graines, plantes & racines qui ayent fait des productions dans ces sortes de sols. Combien n'ai je pas détruit d'insectes & de vermine en faisant faire le premier labour à la profondeur qu'exigeoit le terrein. Si dans la Flandres, le Santerre, & dans bien d'autres Provinces, on eût observé de faire de même, les mulots & autres animaux destructeurs n'auroient pas mangé les bleds en herbe, comme il est arrivé à la fin de l'hyver dernier.

En effet, quelqu'un peut-il disconvenir que lorsque les différentes natures de terres seront bien renversées par la charrue en profondeurs nécessaires, avant & pendant l'hyver, les pluies, les gelées, les neiges & les autres intempéries de cette rigoureuse saison, ne détruisent infailliblement tous les insectes & vermines qui pourroient s'y être formés ou transportés. Quels sels & quels sucs ne recevront pas les terres dans cette saison, sans compter que les gelées ameublissent les terreins les plus forts, & rendent par conséquent les labours plus faciles lorsqu'il faudra les faire dans des saisons convenables.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

On n'étoit point dans l'uſage dans les cantons que j'ai nommés, de fumer pendant l'hyver. Loin de ſuivre une ſi mauvaiſe méthode, j'avois ſoin auſſi-tôt que les gelées étoient venues, & qu'on ne pouvoit labourer, d'occuper toutes mes voitures à charier des fumiers ou autres engrais.

Ces mêmes terres, ainſi que celles de toute ma Province, n'étoient labourées qu'une fois pour y ſemer des grains de mars.

Je faiſois donner deux labours à ces terres, ſur-tout à celles qui en avoient le plus de beſoin.

Les mars une fois faits, on laiſſoit faire la production des grains ſans autres façons.

Je les ai toujours fait herſer en temps & ſaiſons, lorſque les grains ont été levés à 2 & 3 pouces de hauteur; par cette opération, j'ai donné un binage à la plante du grain, & j'ai détruit en très-grande partie les mauvaiſes herbes, racines, plantes & graines qui commençoient à y pouſſer; ces terres, ainſi que celles du pays ne recevoient que trois labours qui ne ſe faiſoient point à égale profondeur.

Non-ſeulement j'ai fait donner quatre labours à quantité de ces terreins, mais encore juſqu'à cinq à ceux qui en avoient abſolument beſoin, & je les ai fait foncer tous également à chaque fois.

Ces terres & toutes celles du pays étoient enſemencées très-ſouvent dans le même canton, & dans la même nature & quantité de terre, de ſemences differentes.

Je les ai toutes fait enſemencer de grains analogues à leur qualité.

Ces terres, ainſi que celles du pays étoient toutes enſemencées, ſçavoir, de ſeigle, de petit méteil & méteil, ſans être chaulés.

Je n'ai jamais ſemé aucun de ces grains, ſans l'apprêt & le chaulage que j'ai indiqués.

Dans toutes ces terres les ſemences ont toujours été enterrées à la charrue.

Tous mes grains ont été au contraire enterrés à la herſe.

Je ne parlerai point des autres avantages que j'ai retirés de ma culture, en faiſant exécuter tout le contraire de ce qu'on faiſoit dans ma Province, je me contenterai de répéter que tous ceux qui voudront ſuivre exactement ce que j'ai annoncé, s'en trouveront bien; je pourrois même aſſurer que la culture de la Flandres, du Santerre, &c. qu'on annonce être portée à ſa derniere perfection, a encore bien des defauts, puiſqu'une très-grande partie de leurs bleds en herbe a été rongée par les mulots & autres inſectes. Les Laboureurs, Fermiers & Cultivateurs ne pourroient-ils pas, en ſuivant les principes que j'ai annoncés, ſe garantir de ce funeſte accident? Ne pourroient-ils pas de même trouver le moyen d'empêcher leurs bleds de verſer, d'être bruinés, nielés ou charbonnés? Ne pourroient-ils pas au contraire faire produire des épis plus grenus, & dont le grain auroit plus de qualité? Dès qu'ils ſeront parvenus à réuſſir dans toutes ces choſes, on pourra dire que leur culture ſera au degré de perfection qu'elle doit être. Souvent il ne faut attribuer les bonnes & abondantes récoltes de certaines Provinces, pays ou cantons, qu'à l'excellence de leurs ſols, à la ſaiſon qui leur a été favorable, puiſque s'il ſurvient quelques intempéries ou dérangement de ſaiſon, les récoltes ſont auſſi-tôt altérées, quelquefois même totalement avariées ou détruites; en un mot, les regles & principes de culture ne doivent pas être appliqués dans différentes Provinces, pays ou cantons, mais bien aux différens ſols & qualités de terres qui les compoſent, car qu'importe qu'un tel ou tel ſol ſoit en Flandres, en Picardie, en Brie, &c. pourvu que la maniere d'en faire valoir la terre ſoit conforme aux bons principes. Cela je crois doit ſuffire, ainſi il faut donc convenir que les différentes manieres ou routines de faire valoir & de cultiver les terres dans diverſes Provinces, pays ou cantons, ſont les véritables cauſes des mauvaiſes ou médiocres récoltes.

Je ne doute point, Monſieur, que vous ne trouviez moyen de me répondre; je ne pourrai que répéter ce que j'ai dit tant de fois, & toutes ces redites ne termineront point le procès. Il eſt un moyen très ſimple pour ſçavoir à quoi s'en tenir ſur mes principes. Qu'on ſacrifie deux ou trois arpents de différentes natures de terre, & que chaque nature ſoit cultivée & enſemencée ſelon ma méthode, ſans ſe permettre d'y rien changer. Si les choſes ne réuſſiſſent pas comme je l'avance, on ſera alors en droit de rejetter mes principes; mais ſi au contraire on a lieu d'en être ſatisfait, il eſt, ce me ſemble, de la juſtice de les publier, &

de les mettre en pratique. Je le répéte, je n'ai aucune ſorte d'intérêt à prôner ma façon de cultiver ; le bien de ma patrie eſt le ſeul qui anime mon zele. Tous ceux qui me connoiſſent ſçavent que je n'en impoſe pas.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les GE'NE'RALITE'S *de*

LILLE.				METZ.				RIOM.				TOULOUSE.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Aire.	31	10		Longwy.	19	17		Aurillac.	20			Albi.	20*	4	
Arras.	27	12	9									Alet.			
Bailleul.				METZ.	19	2	6					Beziers.	28	12	9
Bapaume.	28	8		Montmedy.	18	15		Brioude.	16*		10	Carcaſſonne.	24	16	2
Bergues.	32	11													
Bethune.	29	17		Phalsbourg.	19	6	8	Clermont	20*	2		Caſtelnaudary			
Caſſel.	33	12		Sarrebourg.	18							Caſtres.	24	12	6
Douay.	32							Iſſoire.	18	19	8	Lavaur.	23		
Dunkerque.	37			Sarlouis.	16*							Limoux.	27	15	
Gravelines.				Sedan.	25*	14		Mauriac.	20						
Heſdin.	37*	4										Montpellier.			
LILLE.	31	12		Thionville.	19	12	8					Narbonne.	28	3	5
S. Omer.	30	18		Toul.	18	7	7	RIOM.	18	3	6	Niſmes.	30	19	4
S. Pol.	24*											Pezenas.	31*	7	4
S. Venant.				Verdun.	20	2						S. Papoul.	22	19	7
				Vic.	17	19	1	St. Flour.	18			TOULOUSE.	26	2	10
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	31	7	1	From. le ſep.	19	6	11	From. le ſep.	18	14	6	From. le ſep.	26	4	9
Pain la liv.		4	5	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	5	7	4	Avoine le ſ.	4	13	1	Avoine le ſ.	5	14	11	Avoine le ſ.	11	14	3
Foin le q.	1	10	10	Foin le q.	1	9	9	Foin le q.	2	8	7	Foin le q.	3	2	7
Paille le q.		18	8	Paille le q.		10	5	Paille le q.	1	1		Paille le q.	1	7	11

OBSERVATIONS

Sur le millet d'Afrique, par M. Buc'hoz.

Tant que la culture des grains ne ſera pas portée à ſon degré de perfection, on ſe trouvera ſouvent dans le cas de chercher des moyens de remédier au défaut du froment & du ſeigle, pour procurer aux pauvres quelque nourriture qui leur en tient lieu, ou d'autres plantes pour en former une eſpece de pain. On en a déjà fait avec les pommes de terres ou patates, on en propoſe avec le *bulbo caſtanum* & la graine d'*arum*, &c. M. Buc'hoz qui n'a pour but dans ſes recherches que le bien de l'humanité, propoſe la culture du millet d'Afrique, comme une plante dont on peut tirer les plus grands avantages dans les temps de diſette.

Ce millet qui nous vient d'Afrique, après avoir paſſé par l'Eſpagne, ſert d'aliment à la plupart des Maures & des Négres. C'eſt le vrai bled de Guinée qu'on nomme *ſorgho*, *grand millet noir*, *millet d'Afrique*, *millet d'outremer*, *millet en bordelois*. Sa phraſe latine eſt *milium arundinaceum ſubrotundo ſemine Ni-*